

Toulouse, le 19 avril 2013
DCT/DA//Geipan

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

CHATILLON-SUR-CHALARONNE (01) 02.10.2007

CAS D'OBSERVATION

1. LE CONTEXTE

Le 7 octobre 2007, le GEIPAN est contacté par mail par le témoin T1 qui explique avoir suivi le 2 octobre 2007 une forme de losange de plusieurs couleurs volant silencieusement (Annexe 1). Il a poursuivi le phénomène durant 5 à 6 km entre Neuville-les-Dames et Vonnas avant de le perdre de vue. Il joint à son envoi des photos prises durant la « poursuite » du phénomène et signale avoir rencontré 4 autres témoins, un chauffeur routier et 3 jeunes filles travaillant dans une entreprise horticole de Vonnas.

Le témoin T1 s'est rendu à la gendarmerie qui a pris sa déposition ainsi que celles des autres témoins après les avoir convoqués.

Compte tenu du nombre de témoins, de l'existence de photos appuyant le témoignage de l'observation, le GEIPAN a décidé une enquête sur le terrain qui a été programmée dès les 18 et 19 octobre 2007.

L'équipe d'enquêteurs était constituée du responsable du GEIPAN et de deux experts.

2. IDENTIFICATION DES TÉMOINS

Le témoin T1, 46 ans, informaticien

Le témoin T2, 51 ans, chauffeur routier

Le témoin T3, 17 ans, lycéenne

Le témoin T4, 16 ans, étudiante

Le témoin T5, 18 ans, étudiante

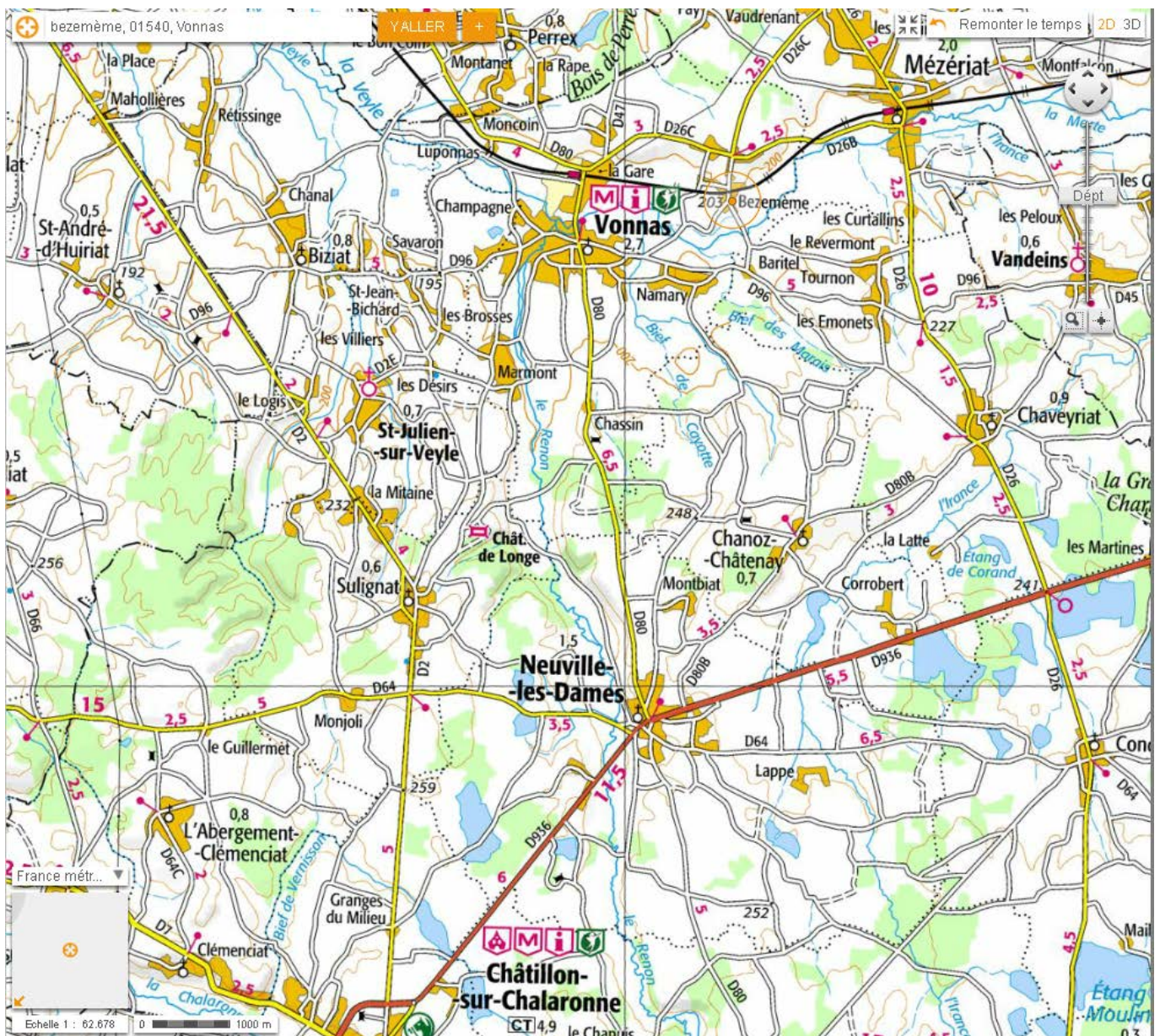
Le témoin T6, 55 ans tôlier

Le Témoin T7, 41 ans, carrossier

Une dizaine d'autres témoins ont été signalés en fin d'enquête.

3. DESCRIPTION DE L'OBSERVATION

Le mardi 2 octobre 2007 vers 13 heures à Neuville les Dames, Le témoin T1, informaticien, travaille à son domicile quand il observe une forme en losange verticale qui semble avancer doucement à une altitude de 150 à 200 mètres. Le phénomène vient de la direction de Sulignat, est stationnaire durant quelques minutes au-dessus des environs du centre équestre de Neuville-les-Dames, puis se dirige vers Vonnas.



Intrigué par la forme inhabituelle de ce phénomène, T1 décide de le suivre en voiture non sans avoir pris auparavant trois clichés depuis son jardin (annexe 2). Voir ci-dessous un zoom de la première photo.



En voiture, le témoin perd de vue le phénomène puis le retrouve un peu plus loin, au lieu-dit Chassin, évoluant à la même vitesse et à la même altitude sur un axe sud – nord. Il prend une nouvelle photo, poursuit sa route et s'arrête sur le parking d'une entreprise horticole à Vonnas. L'objet lui apparaît alors « grand comme une maison », la forme est bien triangulaire de couleur marron et bleutée avec des reflets.

Sur le parking, se trouve également T2, chauffeur routier, arrivé peu avant lui et qui avait également suivi le phénomène depuis Neuville-les-Dames. Il avait également montré le phénomène à trois jeunes en stage à l'entreprise horticole en leur prêtant ses jumelles.

Après être passé au-dessus des serres, le phénomène a disparu aux yeux des témoins en direction de Mézeriat. Compte tenu des masques formés par les bâtiments, aucun témoin ne peut dire comment le phénomène a disparu, Le T2 indique qu'il lui a semblé le voir tomber, mais aucun débris n'a pu être retrouvé.

Une dizaine d'autres témoins, tous employés d'une entreprise à proximité de l'entreprise agricole ont également observé le phénomène et le T7 l'a suivi des yeux jusqu'à perte de vue. Le phénomène n'a donc pas disparu comme le pensait les autres témoins mais a simplement continué à s'éloigner, masqué par les serres.

La durée de l'observation totale a été estimée à 22 minutes par T1 à l'aide de la datation des photos.

4. ENQUETE

4.1 – CHRONOLOGIE DE L'ENQUETE DE TERRAIN

Elle a été menée les 18 et 19 octobre 2007 par le responsable du GEIPAN et deux experts.

18 octobre 2007

11 heures 00 : Arrivée à Chatillon. Prise de contact avec la brigade de gendarmerie, examen du dossier

13 heures 30 : Audition du témoin T2 chauffeur routier et reconstitution du trajet effectué.

16 heures 45 : Auditions des stagiaires dans l'entreprise horticole de Vonnas.

19 octobre 2007

09 heures 00 : Audition du T1 à son domicile.

11 heures 00 : Rencontre du propriétaire d'une société de vols en montgolfières.

12 heures 00 : Reconstitution du trajet du témoin T1.

14 heures 30 : Contact avec le quotidien Le Progrès pour un appel à témoins.

15 heures 00 : Débriefing à la gendarmerie et découverte de nouveaux témoins.

16 heures 30 : Audition du T7 à son domicile.

18 heures 00 : Fin de l'enquête

4.2 – AUTRES CONTACTS

- Une compagnie de montgolfières :

Lors de la préparation de l'enquête, une recherche documentaire a permis de découvrir à Chatillon-sur-Chalaronne la compagnie « Air petit Prince » qui propose des vols en montgolfières. Le propriétaire de cette entreprise a été contacté et de l'entretien ressort que l'objet observé ne ressemble pas à un engin connu de lui et pouvant évoluer dans la région.

Par contre il indique que le festival aérien annuel près de Grenoble, la coupe ICARE, qui a eu lieu cette année le 21 septembre 2007, invite tous les ans Monsieur Tura, brésilien qui fabrique et diffuse des ballons à air chaud en papier de toutes formes et de toutes couleurs qui fonctionnent grâce à une mèche de paraffine installée à l'intérieur. Près de 3000 de ces ballons, qui peuvent atteindre 1,5 m de hauteur, ont été envoyés lors de cette manifestation (photos en annexe 4). La date et le lieu excluent que cela soit un de ces ballons qui ait été observé mais de nombreux spectateurs ont récupéré des ballons et il n'est pas exclu qu'un de ces ballons ait été lâché dans la région autour du 2 octobre.

- Appel à témoins :

Lors du debriefing final avec la brigade, un gendarme indique que de nombreux autres témoins commencent à se manifester, notamment une dizaine d'employés d'une carrosserie industrielle à Vonnas qui ont observé le phénomène lors de la pause à l'entrée de leur entreprise. Le T7 déjà cité précédemment est l'un d'entre eux et a participé à la reconstitution.

Devant cet état de fait et dans l'espoir de reconstituer plus finement la trajectoire de l'objet, il est décidé de lancer un appel à témoins dans le journal « Le Progrès » (annexe 5).

A ce stade se termine la première enquête sur le terrain.

Compte tenu des informations disponibles, les enquêteurs s'orientent vers l'hypothèse d'un ballon dont le type, l'origine et la provenance restent à déterminer.

Relevés des directions d'observation du T2:

Point 1 à Neuville-les-Dames :

Latitude : 46° 10' 8'' N Longitude 5° 00' 6'' E

Observation à Azimut 282° (ouest) Site 27° (bas sur l'horizon)

Point 2 à la sortie de Neuville-les-Dames :

Latitude : 46° 10' 28'' N Longitude 5° 00' 3'' E

Observation à Azimut 281° Site 15°

Point 3 entre Chassin et Vonnas :

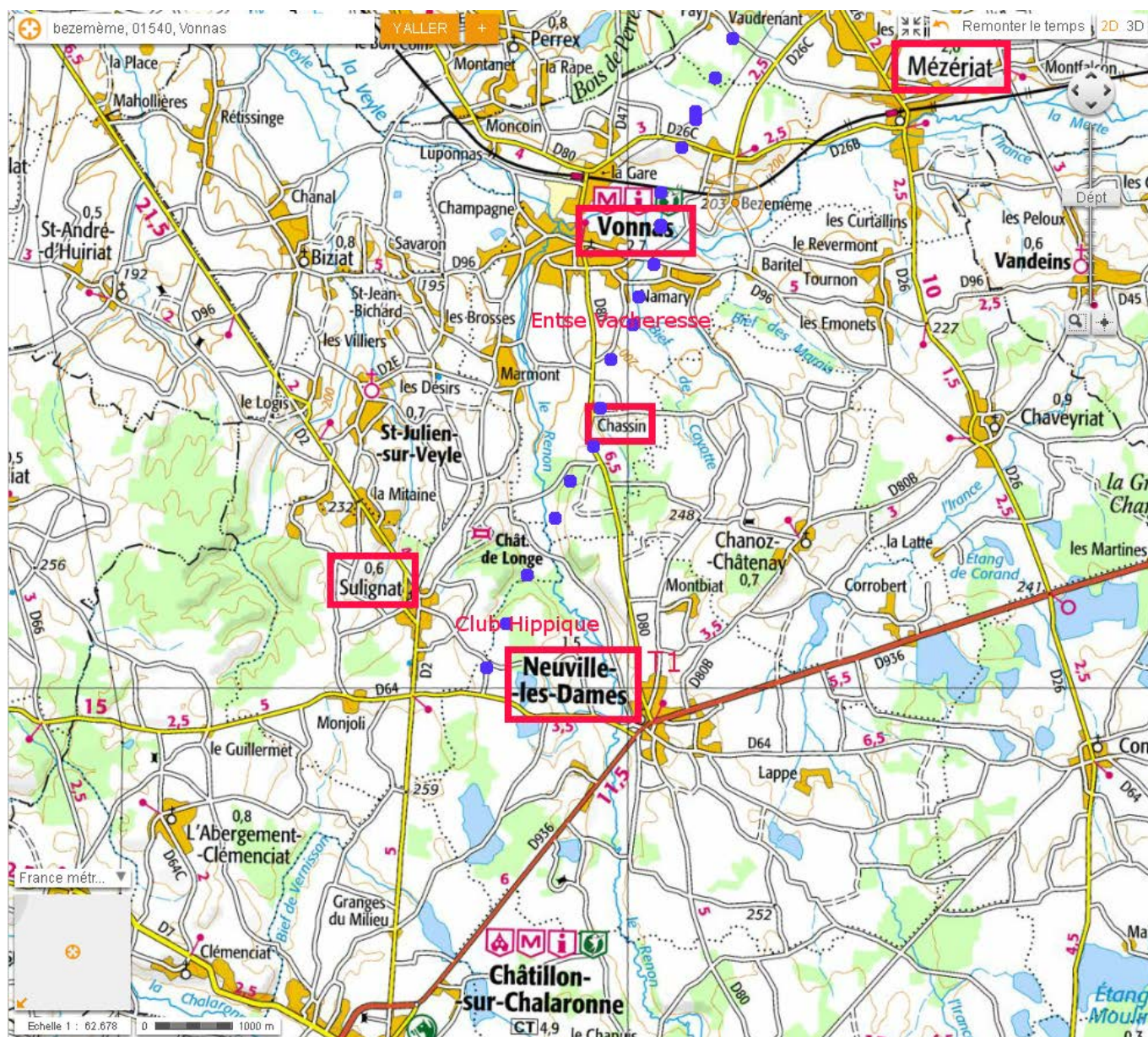
Latitude : 46° 12' 36'' N Longitude 4° 59' 38'' E

Observation à Azimut 18° (nord) Site 25° (bas sur l'horizon)

4.3 RECONSTITUTION DE LA TRAJECTOIRE

(Faite en avril 2013)

La carte ci-dessous représente les lieux d'observation encadrés en rouge, et le trajet supposé du phénomène en points bleus, se déplaçant du Sud vers le Nord.



L'observation a duré 22 minutes, d'après la datation des photos de T1, pour une distance parcourue d'environ 7,5 km (Neuville-les-Dames – Vonnas), soit une vitesse approximative de **20 km/h**.

4.4 - METEO

Le relevé à Lyon Saint-Exupéry indique un vent de Sud de **22 à 35 km/h**

Voir http://www.meteociel.fr/temps-reel/obs_villes.php?code2=7481&jour2=2&mois2=9&annee2=2007&envoyer=OK

5. ANALYSE DES HYPOTHESES

La reconstitution de la trajectoire ci-dessus compatible avec les observations, indique une direction de déplacement sud sud-ouest vers nord nord-est, très proche de celle du vent de sud relevé à Lyon (Le GEIPAN n'a pas eu accès à des relevés de stations plus proches du lieu d'observation).

La vitesse moyenne de l'objet durant l'observation (20 km/h) est un peu inférieure à la vitesse du vent (22 km/h). On note toutefois une irrégularité dans les déplacements : l'objet paraît temporairement immobile aux observateurs ; le fait que le vent du Sud souffle généralement en rafales peut expliquer ce déplacement irrégulier.

Ces deux constatations orientent nettement l'enquête vers l'hypothèse d'un aérostat plus léger que l'air, et donc porté par le vent.

Plusieurs types d'aérostats sont envisagés:

5.1 - MONTGOLFIERE

Cette hypothèse retient immédiatement l'attention compte tenu des descriptions des témoins. Il existe en effet des montgolfières de toutes formes et la vitesse d'évolution est compatible avec l'observation. L'heure de l'observation est également compatible avec un vol de montgolfière compte tenu de la saison.

Le propriétaire d'une compagnie locale de montgolfières ne connaît pas de montgolfière de ce type dans la région ce qui n'exclut toutefois pas un aérostat de passage.

Par contre, le T1, lui-même aérostat et ancien pilote écarte formellement cette hypothèse de même que l'une des jeunes filles qui précise d'elle même que dans le cas d'une montgolfière elle aurait entendu le bruit du brûleur et aperçu sa flamme.

Il semble donc que cette hypothèse ne puisse être retenue.

5.2 BALLON « TURA »

Cette hypothèse a été soulevée suite à l'entretien avec le propriétaire de la société de montgolfières.

On note une bonne similitude de la forme générale (losange de révolution) avec le modèle de ballons créé par le brésilien Tura :

Voir <http://www2011.coupe-icare.org/les-ballons-bresiliens-de-tura.html>

Près de 3000 de ces ballons qui peuvent atteindre 1,5 m de hauteur ont été envoyés lors de la coupe Icare le 21 septembre 2007 à St Hilaire du Touvet

Voir une vidéo sur <http://www.youtube.com/watch?v=GkxNCfAjxY8>.

La date et le lieu excluent que cela soit un de ces ballons qui ait été observé mais de nombreux spectateurs ont récupéré des ballons et il n'est pas exclu qu'un ou deux de ces ballons aient été lâchés dans la région le 2 octobre 2007.

Si c'est un de ces ballons qui a été lâché, il faut admettre, pour qu'il soit conforme aux témoignages, d'une part qu'il a été un peu « cabossé », et d'autre part agrémenté de papier métallique réfléchissant. De plus les témoins ne mentionnent pas de flamme, mais elle a pu être masquée à l'intérieur du ballon (voir http://www2011.coupe-icare.org/tzr/scripts/downloader2.php?filename=T004/fichier/af/4d/FR.1hquyd3qaghpi473669kyfkm0&mime=application/pdf&originalname=manuel_baloeiro.pdf).

La durée de 22 minutes paraît longue pour le brûleur qui est réputé ne durer que 8 minutes (voir le document ci-dessus).

Les réserves ci-dessus, bien qu'acceptables à la limite, rendent finalement cette hypothèse très peu probable.

5.3 – GRAPPE DE BALLONS EN MYLAR

L'aspect décrit par les témoins évoque aussi une grappe de petits ballons festifs en mylar, gonflés à l'hélium. T2 précise « quelque chose pendait au-dessous comme une corde » et T4 « ressemblait à plusieurs ballons le tout formant une sorte de losange arrondi ». Cette « grappe » aura pu échapper à son propriétaire. Elle peut avoir parcouru une grande distance avant l'observation, il est donc bien difficile d'en estimer l'origine. Etant donné le vent, elle peut venir de l'agglomération lyonnaise, même de plus loin.

6. CONCLUSION

Ce cas d'observation, avec plusieurs témoins indépendants et des photos, s'avère donc très consistant, mais finalement peu étrange puisque le déplacement de l'objet est compatible avec le sens et la vitesse du vent.

Suite à l'enquête, le GEIPAN classe ce cas « B » : observation très probable de ballons festifs gonflés à l'hélium.

Le GEIPAN n'a pu identifier l'auteur du lâcher de ces ballons.

7. LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1 Deux courriels du témoin T1
- Annexe 2 Photos prises par le témoin T1
- Annexe 3 Ballons brésiliens au festival Icare de St Hilaire du Touvet
- Annexe 4 Article du Progrès

